

Commission RH

Quel avenir pour notre pacte social ?

Le Rapport de Données Sociales 2017 annonce, dès la revue des effectifs, une précarisation de l'emploi.

	2016			2017		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
TOTAL DES EMPLOIS A DUREE INDETERMINEE	1127	1166	2 293	769	688	1 457
TOTAL DES EMPLOIS A DUREE DETERMINEE	879	1 302	2 181	1 026	1 337	2 363

Un total quasi stable (44.097 en 2017).
Vers une précarisation de l'emploi :
-36% de CDI et +10% de CDD.

FO Banques BNP Paribas juge que les mauvaises nouvelles s'enchaînent...

- ✚ Un durcissement des licenciements (+15%), une chute des transformations CDD en CDI, des démissions des jeunes embauchés (moins de 5 ans) qui s'accroissent, une rémunération moyenne des techniciens en baisse.
- ✚ Des moyens qui ne sont pas à la hauteur des ambitions de l'employabilité : toujours plus d'e-learning (+75%) au détriment des autres types de formations (-11%) dans un contexte de forte transformation.
- ✚ Un nombre d'absence maladie de plus de 6 jours en progression (+15% chez les cadres), un absentéisme en hausse (9,23%).

...Et que des bonnes nouvelles prennent forme

- ✚ Une parité femme / homme : une quasi égalité en nombre chez les cadres, une dispense de formation majeure chez les femmes (58%), un objectif quasi atteint de promotion sur ce public.
- ✚ Un respect des engagements sur les recrutements des personnes en situation de handicap et des seniors.

FO Banques BNP Paribas n'a cessé de rappeler l'urgence d'une réelle mixité :

- ✚ Bien que le ratio de femmes cadres soit satisfaisant, nous notons le manque de femmes sur des fonctions dirigeantes. Exemple BDDF sur les postes d'Etat-major élargi. Nous attendons que la transformation BDDF2020 forge une répartition plus égalitaire !
- ✚ La Direction devra être particulièrement attentive sur les discriminations au travail, notamment sur la question du harcèlement moral et sexuel.
- ✚ Une parité devra être respectée pour l'examen au CESB.
- ✚ Aux plus hautes fonctions dirigeantes, notons qu'il subsiste toujours d'énormes inégalités.

Flash actualité :

- ✚ **FO Banques BNP Paribas** a demandé à la Direction générale de diffuser une information auprès de ses Directions pour qu'elles adoptent une posture bienveillante envers les salariés qui subiront des retards liés aux grèves des transports.

FO Banques BNP Paribas a demandé et obtenu une avancée sur les plafonds d'indemnités !

Suite à nos multiples actions, BDDF a mené une réflexion pour faire évoluer les plafonds d'indemnités. Les barèmes ne sont pas propres à BDDF, seulement BDDF est un fort pourvoyeur. RHG a opté pour une approche plus globale.

Dans la lignée de la référence historique, le **plafond d'indemnités de repas** sur "Paris" (départements 92 à 94) sera passé de 20 € à 23 € et pour les autres départements, de 17,5 € à 20 €.

Les **indemnités sur Paris** (chambre et repas) seront portées de 120 € à 126 €.

Le forfait "**déplacements en province**" sera porté de 100 € à 105 €.

La mise en œuvre (BDDF) sera faite au **1/5/2018** et l'information diffusée aux salariés sur Echonet.



Smartphone



Internet

Françoise ROUX - Éric LEGER - Pascal MASSELIN
32 rue de Clignancourt 75018 Paris ACI :CSDRCA
Tél:01 40 14 38 24 Fax:01 40 14 60 05

Mail paris_irp_delegation_nationale_force_ouvriere@bnpparibas.com



Facebook



Twitter

